

UNE GRANDE ENQUÊTE DU "MONDE LIBERTAIRE" SUR LE RÉFÉRENDUM:

PARTICIPATION ou ABSTENTION ?

La Fédération Anarchiste n'a rien de commun avec ces partis politiques au sein desquels les maîtres à penser indiquent "aux masses" la direction à prendre et la marche à suivre.

Nous estimons tout au contraire qu'il appartient à l'homme de se situer lui-même, de se refuser à n'être qu'un jouet entre les mains des puissances dites supérieures.

C'est pourquoi, même sur une question aussi importante que notre participation au référendum, nous ne nous reconnaissons pas le droit d'adresser un mot d'ordre à nos adhérents et à nos amis.

Par contre nous pensons qu'un anarchiste digne de ce nom, ne peut prendre une position sur quelque problème que ce soit qu'après un examen sérieux et approfondi.

Il se doit sur toute question de l'envisager dans sa contexture où elle se présente sans céder à un sentiment gratuit d'avant garde ou de tradition.

Dans cet esprit et en sorte que tout les arguments pour ou contre le référendum soient largement exposés, nous avons fait appel à l'ensemble de nos amis et collaborateurs pour donner leur avis et leurs raisons dans ces colonnes.

LE MONDE LIBERTAIRE.

BERTHIER Pierre Valentin, PARIS:

Le gouvernement de Gaulle n'est jusqu'ici ni meilleur ni pire qu'une foule de gouvernements que nous avons connus. Son plus grand soin est de caser des créatures partout où il y a de bonnes places. Il promet la baisse et augmente les impôts, c'est classique.

Quand à de Gaulle lui-même, je m'imagine, c'est une idée personnelle et je suis peut-être un naïf - je m'imagine qu'il cherche à laisser de lui une image telle que, le désirerait-il en secret, il sera empêché, par un scrupule dans lequel entre un certain narcissisme, d'agir et de gouverner en dictateur.

Sans oublier du reste que ce paternalisme ou cette bénignité provisoires et conditionnels ne procèdent que d'une faillible et précaire supposition.

La Constitution de 1958 sera la Constitution de la dictature, parce que l'Algérie est placée sous une absolue dictature militaire et que c'est sous la menace de son extension à la métropole que le référendum aura lieu.

Si nous votons "oui", ils considéreront cela comme leur propre victoire (ils le proclament déjà), et dès lors leur pouvoir n'aura plus de frein: la France sera envahie par leur "action psychologique" et leur mensonge omniprésent, leur fanfaronnade chauvine, et leurs institutions (ne sont-ils pas en train de reconstituer avec les anciens combattants la Légion du vieux Pétain?).

Si nous votons "non", ils laissent déjà entendre par leurs porte-paroles qu'ils sauteront par-dessus la Méditerranée et viendront nous mettre à la raison: les commissions mixtes du prince-président et de

Morny-Soustelle s'uniront alors aux pelotons de Gallifet pour arracher "la victoire quand même" à ce peuple récalcitrant.

Mais pour gagner le scrutin, ils ne négligeront rien, ils feront voter les douars les plus reculés de l'arrière-bled. Sans parler de Pointe-Noire et de Ouagadogou.

C'est pourquoi, fût-elle excellente en tous points, et fût-elle votée à l'unanimité, cette Constitution est d'avance nulle et non avenue. D'avance, nous la rejetons pour vice de forme, sans même consentir à l'examiner.

Nous refusons de voter sous menace de mort un texte élaboré unilatéralement par un gouvernement investi dans l'infâme, l'abandon, l'affolement et la peur. Voter "non" ou s'abstenir, telle est la marge laissée à la conscience de chacun de nous.

Notre rôle à nous est de voir plus loin... De ne pas oublier d'abord que, plus importantes que les camouflages politiques, ce sont les structures économiques qu'il faut atteindre et modifier.

De répéter ensuite ce que nous enseigne l'histoire: un peuple qui accepte de goûter à la dictature devra la boire jusqu'à la lie, et quand elle lui aura bien tordu les entrailles, la vomir, hélas! jusqu'au sang.

BIDE Félix, groupe Saint-Nazaire (Loire Atlantique):

A certaines heures, qui lui paraissent cruciales, le libertaire est amené à se demander si les circonstances ne l'obligent pas à se faire violence.

Le trop célèbre "Manifeste des seize" de l'Union Sacrée contre la barbarie et l'adhésion d'anarchistes au gouvernement républicain de la guerre civile espagnole sont des exemples saisissants de ces troubles de conscience.

De telles positions ahurissantes à première vue, sont tout simplement le fait qu'à tous les instants de sa vie, l'homme, anarchiste ou non, choisit parce qu'il est plongé dans la mêlée.

Ceci implique qu'anarchiste, je ne puis prôner l'adhésion à une croisade, la participation à un gouvernement ou au choix d'une constitution, sans me renier comme tel.

Et cela signifie aussi que membre d'une société dont je n'ai pas choisi le fondement, sujet d'un Etat qui m'impose chaque jour ses lois et son joug, je m'expose à subir le pire en m'isolant systématiquement du forum.

Mais ne pouvant répondre de la justesse d'un choix, je laisse à chaque anarchiste la faculté d'être pour ou contre la participation au référendum du Général.

Car en dépit du tissu de mes compromissions quotidiennes avec l'autorité, je demeure pénétré de la vertu suprême de l'anarchisme et de l'action directe libératrice des hommes, que j'appelle de tous mes voeux.

BONTEMPS Ch.-Aug., Paris:

En posant la question de savoir si des anarchistes doivent ou non participer au référendum, «Le Monde Libertaire» remet indirectement en cause le vieux principe de la non collaboration aux institutions d'Etat.

Ce principe appelle, en effet, une révision. A l'origine, les libertaires refusaient de voter pour quoi que se fût. Ils continuaient d'en agir ainsi au sein du mouvement anarchiste, sans quoi le principe même de

l'autodétermination des individus n'aurait plus aucun sens, le mouvement lui-même ne tarderait pas à devenir un parti hiérarchisé.

Pratiquement, dans la vie sociale commune, ils votent à diverses occasions où leurs intérêts matériels, leurs libertés corporatives, leurs libertés d'association sont impliquées dans des organismes qui ne sont pas libertaires: syndicats, prud'hommes, Sécurité sociale, ligues, etc... Ce n'est donc plus la question du vote qui est posée, mais la nature, l'objet du vote.

Nous nous trouvons placés ici, il faut bien le dire, devant une certaine ambiguïté. Nous restons d'accord que le vote législatif doit être rejeté en tant que collaboration aux institutions d'Etat. Cependant, Isa prud'hommes, la Sécurité sociale sont aussi des institutions contrôlées et en grande partie régentées par l'Etat. Si nous justifions notre vote dans ces cas par nos intérêts professionnels et sociaux immédiats, cette justification vaudrait tout autant pour l'élection du parlement dont dépendent aussi les mêmes intérêts: impôts, droit de grève, logement, etc.

"A fortiori" devrions-nous participer au vote d'où sortira une Constitution dont dépendra tout le reste. Mais alors nous entrons dans le système de l'Etat et nous perdons notre qualité d'anarchistes.

Comment sortir de ce dilemme?

J'entends bien que la question posée signifie en vérité ceci: devons-nous voter afin de nous opposer au projet de Constitution? Cette position négative ne résout rien. Si ce projet est rejeté, un autre lui sera substitué que nous devrons également repousser, car aucune institution d'Etat ne peut être libertaire. Finalement, il y aura quand même une Constitution plus ou moins supportable.

La seule signification valable d'une participation au référendum serait donc une opposition au pire. C'est à quoi il nous arrive d'être contraints comme tout le monde. Il nous arrive de nous ailler à des groupements qui n'ont rien de libertaire, à faire grève avec les communistes, des catholiques, des cadres et des fonctionnaires d'autorité. Il nous arrive de soutenir ou de combattre telle ou telle politique selon les impératifs de telle ou telle conjoncture. Toutefois nous le faisons dans un esprit réaliste, sans nous lier dans l'avenir, sans compromettre nos principes fondamentaux. Il en irait tout autrement d'une participation au référendum.

Voter contre, c'est contribuer à constituer une majorité d'opposition. Si cette majorité l'emporte, elle imposera une autre constitution que nous n'accepterons pas davantage, sans doute, mais au succès de laquelle nous aurons contribué par notre premier vote. En somme, nous aurons aidé à constituer une majorité, donc entériné la loi démocratique des majorités.

Personnellement je ne vois pas comment, dans le monde tel qu'il est actuellement, on pourrait contrer mieux les totalitarismes que par la relativement libre expression des majorités. Mais la question n'est pas là. Si en tant qu'individus vivant aujourd'hui, nous pouvons agir sur les réalités du moment, en tant que militants du mouvement libertaire, c'est en vue de l'avenir que nous devons nous comporter s'il est vrai que notre vocation soit d'être à l'avant-garde des évolutions.

C'est dans cet esprit que je crois l'abstention nécessaire sans que cela implique en rien une position de neutralité. Nous dirons ce que nous pensons - en bien et en mal - de telle ou telle disposition constitutionnelle, et d'autant plus librement que notre avis n'a été sollicité par personne. Comme organisation représentative d'un courant d'opinion, les pouvoirs nous ignorent. Nul ne peut nous reprocher de leur rendre dédain pour dédain sur le plan des institutions. Nous n'en sommes que plus indépendants à leur égard sur le plan de l'action.

Par suite d'un incident postal, la réponse de notre camarade BREGLIANO Luc,groupe F.A. Marseille,nous parvient en toute dernière minute. La mise en pages étant terminée,il nous est impossible de la publier. Nous nous en excusons vivement. Dans sa réponse,lecamarade Bregliano se prononçait contre toute participation au référendum.

DESPEYROUX (Charles), Garches (Seine et Oise):

Sur cette question du référendum, voici quelle pourrait être, à mon avis, la position anarchiste. Bien entendu, sur la participation aux élections, notre siège est fait et notre position ne sourait varier: jamais, et sous aucun prétexte un libertaire ne saurait prendre part à la foire électorale, qui a toujours été, qui reste et qui restera la plus belle escroquerie qui soit sortie d'une cervelle politicarde!

Aussi différente me paraît la question du référendum. Il ne s'agit pas pour nous de choisir entre plusieurs systèmes de constitutions, mais de REPOUSSER toute constitution, que ce soit la constitution de Gaulle, Ducon ou Trouduc, qui n'est, en dernière analyse, que le moyen d'expression de l'ETAT que nous voulons supprimer. Sans doute, le caractère pré-totalitaire ou pré-fasciste du texte nous fournit une raison supplémentaire de répondre NON; mais, ce texte fut-il cent fois plus libéral que celui qu'on nous propose, plus libéral même que la constitution de Marianne III ou IV, il n'en serait pas moins la reconnaissance d'un pouvoir politique qui, en aucun cas ne saurait avoir notre aveu.

Il me semble donc que les anarchistes peuvent, sans se mettre en contradiction avec eux-mêmes, apporter au mauvais coup qui se prépare, le coup de boutoirs de leurs NON.

DEVRIENDT André, groupe Alfortville (Seine):

Il est certain que le mot «Voter» fait «hérir» la plupart des anarchistes. Cependant, ici, il ne s'agit pas de nommer des gens à qui nous déléguerons le pouvoir de gouverner en notre nom, mais de repousser une Constitution. A vrai dire, s'agit-il seulement de cela?

Dans mon esprit, notre participation au référendum - pour y dire non - est une forme de combat contre la clique militaire et ses complices plus ou moins fascisants. L'heure n'est pas aux barricades - pas encore. Devons-nous alors rester passifs devant le danger de la dictature qui nous menace?

Que nous disions non, en votant, ne signifie absolument pas que nous entrions dans le jeu parlementaire! Certes, je ne prétendrais pas que ce soit là une action révolutionnaire, mais puisque nous ne pouvons prendre le fusil, servons-nous de l'outil actuellement à notre disposition: le bulletin «NON».

D'ailleurs, il nous sera très facile, à nous, de mener une campagne sur ce terrain, qui se distinguera complètement de celles des partis politiques. Je suis même persuadé que nous pourrions faire une excellente propagande à cette occasion, et qui ne serait pas seulement négative.

On pourra objecter qu'il nous est complètement indifférent, à nous anarchistes, que ce soit cette Constitution là ou une autre qui nous régisse et que, par conséquent, nous n'avons pas à nous mêler de cette foire. Je ne le crois pas. C'est le même esprit qui nous a poussé à nous joindre à la manifestation de la Nation à la République, qui doit nous inciter à dire non à la Constitution de Gaulle. Nous n'étions pas allés là-bas pour défendre la République, mais pour manifester contre le fascisme. Et quoiqu'on dise, si les hommes d'Alger n'emporte que 5% des voix de majorité, par exemple, ils seront obligés d'en tenir compte. Tandis que s'ils triomphent avec 73 ou 80%.

Par contre, s'ils subissent une défaite, leur comportement alors nous ouvrira probablement des possibilités d'action plus en rapport avec nos sentiments...

Camarades, l'histoire récente nous prouve que, lorsqu'une dictature a courbé un pays sous son joug, il n'est pas facile de la chasser.

La dictature, c'est la nuit. L'étouffement total de toute expression. Le règne du mouchardage, de l'arbitraire. C'est la prison, le camp de concentration pour beaucoup de camarades. Et si dans leur combat pour une société plus juste, les militants acceptent le risque. Il n'en est pas moins vrai que, lorsqu'il y a un moyen d'éviter des souffrances - même s'il n'est pas très orthodoxe - on doit l'employer. Cela aussi est une attitude anarchiste.

DUFOUR Francis, groupe Han-Ryner, Carcassone (Aude):

Le principe du référendum est éminemment démocratique; il ne fait, certes, aucun doute que la souveraineté populaire s'esprima de façon plus nette quand l'ensemble des citoyens est appelé - en toute connaissance de cause et en toute Liberté - à se prononcer directement sur un point ou une question d'intérêt général.

Ainsi l'appel au "peuple souverain" peut être un moyen d'expression de la démocratie ou un moyen sûr de tromper l'opinion et de donner le plus faux des avals à un ambitieux... Comme quoi le montage spectaculaire du recours au référendum, de notre époque, autorise le sentiment profond de l'inconvénient.

C'est donc en fonction du résultat fâcheux et des suites désagréables que peut produire la formule du Référendum-Plébiscite et son culte, que les Libertaires doivent axer leur position.

En l'occurrence, je pense, que nous devons subir la participation à la consultation du 28 septembre et l'utiliser au maximum pour dire NON à l'Etat.

Toutefois, afin d'éviter des assimilations par trop péjoratives avec les formations politiques, eu égard à une attitude commune dans un NON perdurable à la constitution d'une République des colonels, il me paraît indispensable de préciser que pour nous, il ne saurait être question de commettre l'erreur fatale de croire qu'en changeant la formule de l'Etat on peut améliorer ce «Minotaure». La seule façon efficace de l'améliorer est de l'amoindrir.

J'entends fort bien que s'il est - encore pour le nombre - nécessaire qu'il y ait un Etat dans une Société humaine, ce ne peut être - Pour Nous - et ce ne sera toujours qu'un instrument haïssable; et dont il faut avant tout limiter férolement la puissance et les attributs.

D'ailleurs nos théoriciens ont fait la démonstration péremptoire qu'il ne saurait y avoir de bon gouvernement, ni de bon Etat. C'est un Mal, une tare, un vice, dont présentement il faut s'accommoder en s'arrangeant continuellement, pour qu'il se fasse sentir le moins possible, car la preuve est faite: la fonction sociale s'accomplit d'autant plus naturellement que l'action de l'Etat s'exerce le moins grandement.

FAUCIER Nicolas, Brunoy (Seine et Oise):

Certains esprits pointilleux, observant que les anarchistes sont, par principe, contre toute forme de gouvernement, pourront se montrer surpris de les voir s'interroger à propos de la participation ou de la non-participation au référendum organisé par le gouvernement de Gaulle.

Or, la participation n'est-elle pas, en quelque sorte, la reconnaissance de la validité de ce gouvernement et de la consultation qu'il entreprend?

Certes, les réalistes qui préconisent la participation ne manqueront pas de leur rétorquer qu'aucun principe n'est tabou - même et surtout pour des anarchistes - et que l'on ne saurait se renier en leur faisant provisoirement une entorse lorsqu'il s'agit de parer à un danger pressant menaçant nos libertés et un acquis social chèrement obtenu.

Suivons-les donc sur ce terrain puisqu'il s'agit, nous dit-on, de éviter le danger fasciste qui se profile derrière l'instauration du pouvoir personnel.

On peut, en effet, augurer pareille éventualité et tenter de le prévenir par tous moyens appropriés et selon les possibilités offertes. Mais croit-on qu'il suffira d'une majorité de "non" - les bulletins anars se joignant à ceux des partisans du "système" qui nous vaut l'actuelle gabegie - pour renverser la situation?

Croit-on que les hommes du 13 mal, aujourd'hui intégrés jusque dans le gouvernement de Gaulle, assurée du soutien de l'armée et de la police se laisseront éliminer sans réagir?

Ce serait donc la guerre civile, nous plaçant devant un danger pire que celui que nous voudrions éviter.

Car, en cas de riposte ouvrière victorieuse, nul doute que l'infime minorité libertaire, si agissante qu'elle puisse être, n'arriverait pas à empêcher les hommes de main au Kremlin, disposant de l'immense appareil de propagande que l'on sait, à acheminer rapidement le mouvement vers l'effroyable système concentrationnaire qui écrase les malheureuses populations de l'Est.

Faut-il donc renoncer dans l'état actuel du mouvement ouvrier à envisager une issue révolutionnaire?

C'est bien ce que j'ai voulu démontrer puisque, ce faisant, nous tirerions les marrons du feu pour les fauteurs de la plus oppressés des servitudes.

Dans les circonstances difficiles que nous traversons, il nous faut, hélas, en prendre notre parti. Nous payons actuellement la rançon de nos erreurs passées, notamment, celle d'avoir laissé se pénétrer dans le mouvement ouvrier le cancer politique qui le ronge et le paralyse.

Mais s'il nous est aujourd'hui interdit d'avoir de grande ambitions, il ne saurait être question de nous dérober devant une situation dont nous portons tous plus ou moins la responsabilité. Sachons seulement limiter nos prétentions à la mesure de nos possibilités du moment.

Les anarchistes ont en tout cas, à mon humble avis, mieux à faire qu'entretenir à leur tour une nouvelle et dangereuse - peut-être même, en l'occurrence, criminelle - illusion sur la portée d'un geste aussi vain que l'est ordinairement celui de l'électeur.

Ils seraient mieux inspirés de conseiller ce que j'appellerai un abstentionnisme actif. Ceci à dire que tirant la leçon de l'expérience décevante qui nous a conduits à la décadence actuelle, ils appelleraient les travailleurs à s'employer d'organiser la reconstitution d'un mouvement ouvrier sain et, préchant d'exemple, en seraient eux-mêmes les meilleurs animateurs.

Ils ont là un terrain d'attente par excellence: eux qui déniennent toute valeur à l'action parlementaire ne se doivent-ils pas, en contrepartie, d'agir dans les rangs ouvriers et s'ils ne veulent pas rester des négateurs stériles, être le levain qui amorcera le redressement nécessaire?

Alors, lorsque l'œuvre de désintoxication sera en bonne voie, préludant au renversement du rapport des forces en présence, peut-être pourront-ils de nouveau caresser l'espoir de voir se régler favorablement les grands problèmes dont dépend notre avenir.

FAUGERAT James, groupe d'Asnières (Seine):

En ce début de septembre, à l'heure où paraîtra "Le Monde Libertaire", la campagne du référendum des "oui" et des "non" sera publiquement ouverte, les partis politiques auront pris position et une fois de plus, la classe ouvrière diluera ses forces combatives en une lutte stérile.

Le fait est que ce référendum, caricature d'un plébiscite napoléonien dont le but est l'instauration d'une nouvelle Constitution, aura été voulu et imposé par une camarilla issue du coup de force d'Algier, où se retrouvent colons affairistes, politiciens véreux et une caste militaire rêvant de gloire donc une humanité de robots.

Effectivement cet appel au référendum, disons plutôt plébiscite, peut poser pour certains un dilemme: participation ou abstention; mais le militant anarchiste sait que l'Anarchisme se différenciant des partis politiques, l'assure de la faculté de pouvoir agir librement et de se déterminer lui-même, en évitant au maximum les pièges semés sur la route de l'émancipation.

Toutefois, on conçoit malaisément qu'un anarchiste puisse participer à la consultation politique de

septembre, n'ignorant pas que son "Non" se joindra à ceux de socialistes forts en gueule, mais veules devant leur secrétaire général: le national socialiste Mollet, ou mieux encore, ceux des complices d'une tyrannie sanglante thuriféraires d'un dictateur assassin des ouvriers de Budapest, le cacochyme Thorez et le grotesque imbécile Duclos.

Par ailleurs, le militant anarchiste sait qu'il n'y a pas et qu'il ne peut y avoir une libre expression populaire, lorsque les séides d'un homme avide de pouvoir, se gaussant des garanties constitutionnelles, décrète la saisie et censure officieusement la presse, contrôle la radio et dispose d'énormes moyens d'orientation de l'opinion; lorsque, enfin, en Algérie, le vote ne sera pas pour les électeurs musulmans un acte individuel, mais un acte collectif d'une communauté où sous la menace des mitrailleuses et la contrainte de légions prétoires à bérét, on amènera devant les urnes des femmes, des hommes pour la plupart illétrés, terrorisés par des années de ratissage et de sauvage répression.

Pour ces raisons, je m'abstiendrai de participer à cette mascarade; étant donné que ce n'est nullement dans le maintien ou le rejet d'une Constitution que nous irons chercher la sauvegarde de nos libertés et de nos personnes

C'est entre les privilégiés et les exploités une question de forces, on ne la répétera jamais assez. C'est donc dans l'action directe et révolutionnaire animée par l'esprit de révolte contre toutes les forces qui oppriment et exploitent l'Homme, que nous ferons respecter nos droits naturels.

FONTAINE J., Villié-Morgon (Rhône):

Je crois qu'il faut s'abstenir. Et voici mes raisons. Tout homme né libertaire n'a jamais attaché une grande importance aux suffrages des masses. Quand il participe aux consultations électorales, c'est pour y exposer ses idées, car les réunions, dans ce cas, constituent un terrain de propagande; les gens se dérangent pour écouter les professionnels de la politique et lisent les tracts et les affiches. Le référendum sera donc une occasion favorable pour le monde libertaire de donner son avis et de dire à ceux qui font confiance au nouveau Messie qu'il y a d'autres moyens de créer une société où le bien-être et la justice sociale ne soient pas des mots vides de sens.

Maintenant, quelle attitude adopter la jour du vote à l'égard du référendum? Faut-il voter oui, voter non, voter blanc, s'abstenir? Pour ma part, je m'abstiendrai.

Mettons-nous dans la peau d'un brave citoyen qui se passionne pour le référendum et qui prend au sérieux le geste qu'il se propose d'accomplir. Que peut-il faire? Son choix est bien limité. Il ne peut que dire oui ou non. Le maître du jour lui donne un plat tout préparé, un plat qui n'a rien de bien nouveau. S'il dit non, il continuera à vivre comme avant, c'est-à-dire à avaler la même nourriture, celle que lui ont servie les faux résistants et les embusqués de la dernière guerre. S'il dit oui, on ne peut que prendre acte de sa naïveté qui le porte à croire que sa situation va s'améliorer et que tout ira mieux. Les profits iront dans l'ensemble toujours aux mêmes. Seuls les arrivistes de la nouvelle équipe seront promus gros privilégiés, et comme il y a entente entre ceux qui sont censés quitter le pouvoir et ceux qui sont censés les remplacer, le résultat sera quelques dizaines de milliards de plus qui seront prélevés quelque part pour satisfaire l'appétit des nouveaux convives. Où trouvera-t-on ces milliards? C'est très simple: le burnous, le veston, le bleu, la blouse sueront un peu plus voilà tout!

FUGLER René, groupe de Strasbourg (Bas-Rhin):

D'un point de vue théorique, rien ne s'oppose à notre participation au référendum, puisqu'elle n'implique nullement notre acceptation du parlementarisme en lui-même. Du moment que nous acceptons le principe de défendre des institutions qui nous laissent certaines libertés contre un pouvoir fort où elles risquent fort de sombrer, cette consultation directe, sans délégation, est un moyen d'action comme un autre.

D'un point de vue tactique, nous ne pouvons développer la politique de présence et de collaboration à l'intérieur du mouvement anti-fasciste qu'en nous prononçant pour la participation. En prônant l'abstention, les libertaires vont se trouver isolés une nouvelle fois avec des moyens et une audience très réduits. Le C.A.R. (Comité d'Action Révolutionnaire) risque de se disloquer. Cela est surtout important pour les groupes de province qui ne peuvent envisager d'unité d'action qu'avec des organisations participant au référendum, et menant campagne pour le rejet de la nouvelle Constitution.

La F.A. doit le plus possible sortir de son isolement et affirmer sa présence et ses principes dans les regroupements antitotalitaires. Ce qui est d'autant plus important en ce moment qu'une gauche débarrassée de la tutelle stalinienne essaie de se former, et que les libertaires, sans pour autant s'y joindre, peuvent et doivent y faire entendre leur voix, à condition de payer de leur personne dans une action commune. Nous ne pouvons refuser ce moyen d'étendre notre audience.

HEMEL, groupe d'Asnières (Seine):

Dans mon précédent article (Le Monde Libertaire n°40), je me suis efforcé de distinguer la différence entre un référendum et un vote et j'ai rappelé à cette occasion les trois raisons essentielles qui nous opposent à une participation à celui-ci. Les anarchistes refusent de voter:

1- Parce qu'ils considèrent qu'un candidat ne peut représenter véritablement ses électeurs durant quatre années sur toutes les questions.

2- Parce qu'ils pensent que des hommes constitués en institution pour représenter leurs semblables finissent par perdre tous contacts avec ceux-ci et par former un organisme totalement étranger au peuple dont ils se prétendent l'expression.

3- Parce qu'ils savent que la représentation d'une majorité n'est pas un critère, qu'elle ignore quand elle n'opprime pas la volonté de toute une fraction de la population, qu'elle donne le pas au nombre (représenterait-il l'ignorance) sur la minorité (serait-elle éclairée), que, pour toutes ces raisons, c'est folie de s'y soumettre et d'y recourir.

Je puis dire hardiment, et sans crainte de démentir, que les deux premiers arguments ne sauraient s'opposer à la participation au référendum, lequel constitue l'expression directe du désir du peuple, sans l'intermédiaire d'un candidat.

Si le troisième argument (celui de la contestation du droit de majorité) reste valable, il est à considérer que dans un monde où nous n'avons pas fait choix d'un tel procédé. Il est de ceux auxquels nous recourons en bien des domaines (dans les syndicats, les organisations laïques, etc) sans que nos militantes s'indignent ou songent à s'élever contre cette entorse à nos principes et à nos convictions.

Ici, me dit-on, nous entrons dans le domaine politique et le compromis est plus grave.

La question que l'on nous soumet n'a pas été posée et réclamée par le peuple, et ne vise qu'à des intérêts politiques auxquels nous n'avons rien à voir.

Il m'apparaît tout au contraire qu'il n'y a pas de compromis. Il ne s'agit pas d'envisager la constitution nouvelle qu'on nous présente, d'en éplucher chaque article, d'en considérer les dangers, mais simplement de savoir si Oui ou Non un anarchiste peut être partisan d'une constitution.

Comment n'y serait-il pas opposé? Comment ne dirait-il pas "Non" à toute constitution quelle qu'elle soit?

Car la question nous est posée, non de choisir entre l'ancienne et la nouvelle, mais de savoir si l'on est partisan de celle-ci. D'autre part, pour quiconque suit l'actualité et veut bien en tenir compte, il apparaît que ce référendum est un plébiscite du fascisme, que par ces résultats, de Gaulle pourra compter ses forces et évaluer celle de ses opposants, que c'est par ces mesures libérales que la dictature s'installe et s'impose, que ne pas s'opposer à l'instauration d'un pareil totalitarisme, c'est porter pour demain une part de la responsabilité de son avènement.

Certes, le refus par un bulletin de vote de la Constitution nouvelle n'est pas un acte suffisant et d'autres mesures restent à prendre, mais c'est par lui qu'aujourd'hui les hommes libres peuvent manifester leur présence malgré le bourrage de crâne d'une presse unilatérale, malgré la carence et la pleutrenerie des partis politiques et des syndicats, malgré la forfaiture des élections métropolitaines ou les votes truqués tenteront de faire peser la balance en faveur de la réaction et d'une recrudescence de militarisme, d'autorité et de chauvinisme.

Il m'apparaît donc qu'il est du devoir des anarchistes, pour une fois que l'occasion leur est donnée d'exprimer librement leur opinion sur le système d'Etat, de manifester leur opposition farouche à toutes les formes qu'il peut revêtir.

LOUVET Louis, Paris:

L'anarchisme préconise une forme de société basée sur la liberté et la solidarité. Il oppose le libre accord à la concurrence des intérêts. Il réprouve l'autorité et la contrainte. Il conteste l'utilité et la nécessité de l'Etat.

Il est vrai qu'au sein de cette doctrine sociale existent des tendances qui reflètent en réalité le tempérament des individus qui les composent; tout comme dans les écoles autoritaires d'ailleurs. Il en résulte une différence parfois sensible entre les différentes tactiques employées par ces tendances pour atteindre le but commun.

Il est évident que n'étant pas imposés, mais acceptés, les principes anarchistes doivent être respectés scrupuleusement par ceux qui se réclame de la doctrine. On ne peut par exemple, sans faire preuve de confusionnisme, accomplir un bout de chemin avec l'autoritarisme sur le plan des idées.

Sur le plan de l'action, face aux réalités, parce qu'activistes avant tout, certains camarades anarchistes pensent qu'il ne faut pas hésiter dans certains cas, dans des périodes exceptionnelles, à conclure des alliances, à participer à des propagandes qui, selon eux, n'engagent pas leurs idées propres.

En fait il s'agit de faire cautionner par un pourcentage imposant de millions de «oui» une politique, quasiment imposée par une camarilla militaire, à laquelle quelques personnages, assez démonétisés, tentent d'injecter un certain libéralisme.

Ce caméléonisme représente à n'en pas douter, un renforcement de l'autorité. C'est un nouveau "système" où le pouvoir personnel accordé au président de la République fausse le principe de la souveraineté populaire. Les anarchistes obligatoirement le repoussent. Au même titre que les autres systèmes autoritaires, le précédent y compris.

Doivent-ils dans ces conditions participer au référendum de M. de Gaulle? Je ne le crois pas. Ce serait donner à cette constitution hybride une importance qu'elle n'a pas. De toute façon, elle nous sera imposée. Par la force s'il le faut. On ne saurait en douter.

En agissant autrement ferions-nous pencher la balance? Certainement pas, les jeux sont faits et bien faits croyez-moi!

Ce qu'il faut faire, à mon avis, c'est redoubler d'efforts dans notre propagande et ne pas nous laisser envahir par le découragement.

Les constitutions, les républiques passent. La vie en société de la manière dont nous la concevons, sera un jour une réalité. Des générations d'anarchistes, peut-être, seront appelées à la réaliser en empiétant, sans se lasser, sur l'esprit et les méthodes autoritaires des hommes d'aujourd'hui... et de demain. Apportons chacun notre pierre, dès maintenant, à cette réalisation idéale.

NICOL E., Saint-Nazaire (Loire-atlantique):

Dans le précédent numéro du journal, il a été demandé à chacun de nous son point de vue, quant à une participation éventuelle au prochain référendum sur la Constitution. La question est d'importance, il serait vain de se le dissimuler. Il est clair en effet, que sous couvert de constitution, il s'agira d'un plébiscite en faveur de de Gaulle et de la politique qu'il entend instaurer.

Néanmoins, pour ce qui nous concerne, je crois que ce n'est pas seulement sous cet angle que la question mérite d'être examinée, pour la simple raison que s'il na s'agissait que de plébisciter de Gaulle, question ne se poserait pas. Mais il s'agit aussi d'autre chose. Qu'où le veuille ou non, les lecteurs vont être invités à dire si la Constitution leur paraît meilleure que laprécédente.

Il est non moins vrai que la Constitution est essemtiellement l'instrument d'une politique. Mais quels qu'en soient les promoteurs, une Constitution est aussi une charte sur laquelle un Etat entend assoir son autorité, son omnipotence et garantir sa pérennité. Une Constitution comporte nécessairement un ensemble d'institutions qui, en fait comme en droit, tendent à maintenir ceux que l'on nomme des "citoyens" dans une sujexion totale au regard de l'Etat, tant la liberté leur est mesurée.

La règle d'or de la démocratie bourgeoise, c'est la loi du nombre, celle dont s'autorisent les majorités éphémères pour opprimer les minorités. Or, pour ce qui concerne le référendum, ce nombre comprendra non seulement les électeurs de la métropole mais, pour faire bon poids, on va y ajouter l'appoint déterminant de quelque vingt millions de voix collectées chez les populations analphabètes des douars, mechta et autres territoires d'outre-mer.

Parr ailleurs, un "non" à de Gaulle implique, ipso facto, un "oui" pour le maintien des belles institutions de la Quatrième. Mais qu'on ne s'y trompe pas, les voix des opposants à de Gaulle seront automatiquement annexées par les partis et notamment par le parti communiste qui, comme chacun sait, s'est fait le plus ardent et le plus vertueux des défenseurs des libertés "démocratiques". De sorte qu'en déposant un "non" dans l'urne, on court le risque de plébisciter la corruption des partis. Dès lors, à quoi bon se mêler à une lutte partisane, donc stérile par définition, qui déjà s'organise entre les requins de la politique, plus soucieux de retrouver prébendes et sinécures que de rechercher des solutions positives. Quel intérêt peut-il y avoir à participer à cette partie de poker dont les cartes sont truquées?

Qu'il soit de droite ou de gauche, d'essence gaulliste ou communiste, le fascisme qui nous guette à le même visage, sous le masque de la démocratie. Le mirage du bulletin de vote ne changera rien au fait. Certes, dans la conjoncture présente, nous sommes, les uns et les autres, partagés entre des sentiments contradictoires quant à l'attitude circonstancielle qu'il convient d'adopter vis-a-vis du référendum. Je pense néanmoins que ceux de nos camarades qui, pour des raisons d'ordre tactique seraient tentés d'utiliser le bulletin de vote en vue de battre l'adversaire sur son propre terrain, se préparent une belle déconvenue.

Dans le meilleur des cas et quel qu'il soit, le résultat du référendum ne résoudra rien des problèmes qui nous préoccupent et agitent le monde. Les participants y auront peut-être gagné une petite satisfaction illusoire d'amour-propre, mais le peuple, lui, restera sur sa faim. L'action féconde et durable s'exerce sur un tout autre terraln et ailleurs que dans les bureaux de vote. Il serait bon de se le rappeler et de le rappeler autour de soi, en toutes occasions.

PENTHIE Michel, groupe Paris-Ouest, Paris:

S'il y avait une réforme à faire c'est dans le sens d'une liberté intégrale d expression et d'association qu'elle eut dû s'opérer. Ces maigres mais pourtant essentielles libertés sont remises en cause par le projet de Constitution sur lequel les Fiançais, y compris ceux à qui vient d'être distribuée une part entière, sont appelés a se prononcer. Jamais dans l'histoire de notre pays - sauf, sous certains aspects: le retour de l'Empire -, consultation ne prit un tel caractère de plébiscite. Le président du Conseil choisit lui-même les "sages" qui vont analyser son projet. A en juger par la composition du "Comité Consultatif", qui pourrait

prétendre que l'éventail des intérêts et des classes est représenté? Sans statut légal et sans représentation réelle, ce Comité des Sages n'a émis que des voeux que "mon Général" a acceptés quand ils le servaient où rejeté sans commentaires quand ils le gênaient,

Les conditions mêmes dans lesquelles se déroulera le référendum sont pour le moins suspectes et font douter d'un résultat véritablement représentatif. En Algérie ou ni la liberté d'expression ni le droit de réunion n'existent, ou aucun parti ni mouvement d'opposition n'est toléré. Ou, enfin, l'Armée seule détient les pouvoirs administratifs et de police, comment ne pas prévoir que les urnes seront bourrées favorablement pas les paras de Massu? Il reste que certaines formations, certains minoritaires tels que l'U.G.S., le P.C.I., des radicaux mendésistes et des socialistes se sont prononcés contre le projet de constitution en dénonçant son aspect totalitaire et en s'y opposent en votant: Non!

Nous ne pourrions mieux conclure qu'en invitant les camarades à faire de même.

RASSINIER Paul, Nice (Alpes-Maritimes):

Notre camarade Ranimer souffrant ne peut développer son point de vue sur la participation à ce référendum, mais il tient cependant à nous donner dans ces quelques lignes l'essentiel de sa pensée.

- 1- Il faut participer au référendum ;
- 2- Il faut se prononcer contre le projet de constitution actuellement à l'étude:
 - a- par souci de respecter un principe à mon sens définitivement établi: l'anti-étatisme;
 - b- au stade des effets pratiques, le renforcement de l'exécutif ne peut que préparer les votes à un régime que sera finalement une dictature de type fasciste ou non;
 - c- à l'un et à l'autre niveau, les constitutions qui ne tiennent pas compte des contingences économiques éclatent toujours sous leur pression. Ce qu'il faut codifier c'est la vie économique dans son caractère essentiellement évolutif.

SADIK Albert, groupe Louise-Michel, Paris:

Le 28 septembre prochain, nous sommes conviés à participer au REFERENDUM destiné à entériner solennellement le texte définitif de Constitution de la 5ème République.

D'aucuns y voient l'occasion de voter NON, car il s'agit bien d'un vote, sortant de notre réserve habituelle à l'égard de toutes les institutions à travers le monde qui émanent du "pouvoir maudit".

Cette fois, disent-ils, c'est grave et sérieux. Il faut faire bloc sans rechigner sur nos alliés de circonstance et barrer la route à de Gaulle appelé pour les besoins de leur cause "Général-Président". On veut à tout prix, la faire mimer: NAPOLEON III comme si "l'homme du 18 juin" n'avait pas jadis incarné "la France libre" face à "Vichy" et ses séides.

Ce point de repère est aisément refutable penseront ceux qui honnissent tout ce qui vient de l'Armée, de l'Eglise et de l'Etat, davantage lorsqu'il se veut "fort". Néanmoins il n'y eut le 1er Juin, ni répétition du Coup d'Etat du 2 Décembre 1851, ni de journées semblables à Juin 1848, ou le sang ouvrier coula.

Le coup du 13 Mai des ultras d'Alger dérive d'une symbiose militaro-colonialista plus que du fascisme.

Le fascisme avait recours à une démagogie sociale et subordonnait tout (Armée comprise) à ses vues.

Dans l'avenir, nous aurons à craindre la pire réaction: paternalisme, cléricalisme, militarisme, neutralisme cocardier, colonialisme plutôt que le fascisme proprement dit.

Ce Vichy, sans Vichy méritera toute notre vigilance.

Les libertaires ne sont ni de droite, ni de gauche, mais d'abord eux-mêmes.

Ils rejettent l'autoritarisme et la loi du nombre appelée sans doute par dérision "démocratie".

Ils ne veulent pas s'incliner devant les majorités, surtout faites d'avance, c'est être naïf de penser que les NON l'emporteront face à la publicité tapageuse des OUI en particulier d'Outre-mer.

Minorités agissantes d'accord, mais pour l'action directe et la révolte et non par la voie du suffrage universel "cette escroquerie".
